



**ACTE D'ENGAGEMENT SIMPLIFIÉ
Valant règlement de consultation**

Suivi piscicole de la Borne sur la RNR du Lac de Malaguet

1- Dénomination des cocontractants

Pouvoir adjudicateur

Stéphane RODIER
Président
Parc Naturel Régional Livradois-Forez
Maison du Parc
63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 6 octobre 2021.

Cocontractant (à renseigner par l'entreprise)

Nom :

Adresse :

SIRET :

Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance. Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitant (formulaires DC1-DC2-DC4).

2- Procédure de passation

Marché simple passé en procédure adaptée selon les articles L 2123-1 et R 2123-7 du code de la commande publique.

3- Objet de la consultation / Durée

Objet de marché :

Contexte : Le Lac de Malaguet est une retenue d'eau créée au Moyen-Âge, localisée sur les communes de Monlet, Sembadel et Félines en Haute-Loire. Le site a été classé comme Réserve naturelle régionale (RNR) en 2014, les principaux intérêts justifiant un tel classement étant :

- Une qualité paysagère remarquable,
- Des gazons amphibies et des herbiers aquatiques d'une grande rareté,
- Un complexe tourbeux incluant la plus importante accumulation de tourbe du plateau de La Chaise-Dieu.



Le syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez est gestionnaire de la RNR depuis son classement.

L'un des objectifs à long terme de la Réserve est **le maintien de la fonctionnalité du Lac et de son bassin-versant. Plusieurs actions de suivi sont mises en œuvre tout comme le suivi piscicole de la Borne.**

Pour plus d'informations sur la RNR, consulter : [Le lac de Malaguet - Réserve Naturelle Régionale du Lac de Malaguet \(reservenaturellemalaguet.fr\)](http://Le lac de Malaguet - Réserve Naturelle Régionale du Lac de Malaguet (reservenaturellemalaguet.fr))

Missions :

La mission correspond à **l'étude du peuplement piscicole** sur la Borne Occidentale en amont et en aval de la Réserve naturelle régionale du Lac de Malaguet.

Il s'agira de réaliser des pêches électriques complètes sur la Borne Occidentale sur 3 sites :

- En amont du lac : Favet (Sembadel) et Amont lac (Félines)
- En aval du lac : Le Got (Monlet)

Des mesures physiques et une description des sites de pêche seront également effectuées.

Chaque pêche donnera lieu à un dénombrement et à des mesures biométriques des poissons capturés après anesthésie. Les poissons seront remis à l'eau *in situ* après les mesures à l'exception des éventuelles espèces piscicoles ou d'écrevisses nuisibles qui seront détruites.

Le prestataire retenu devra comparer ses résultats avec ceux des précédentes études afin de tirer des conclusions sur l'état de conservation des milieux et les pratiques de gestion. Les précédents rapports seront mis à disposition du prestataire retenu.

Conditions d'exécution :

Il est attendu un dialogue régulier avec le Parc qui est gestionnaire de la réserve naturelle régionale (RNR).

De précédentes études similaires ont été réalisées en 2018 et en 2022, elles seront fournies au prestataire retenu (indications de localisation des points de relevés notamment).

Le terrain d'étude se situant pour partie en RNR, le matériel, les méthodes proposées et les zones d'accès utilisées par le prestataire devront veiller à limiter au maximum l'impact sur la faune et la flore.

Livrables attendus :

Un rapport détaillé de la prestation comprenant :

- Une introduction ;
- Une description précise de la méthode employée ;
- Une analyse et interprétation de tous les résultats, avec comparaison des résultats avec toutes les données antérieures disponibles sur les sites de 2018 à 2022 ;
- Une synthèse des résultats ;

Planning prévisionnel :

Sélection du prestataire retenu en mars.



Le prestataire retenu préviendra le gestionnaire de la réserve des dates de passage une fois définies.
Réalisation des suivis entre mi-juin et mi-juillet 2026 (à définir).

Transmission d'un rapport provisoire fin septembre 2026. Echanges avec le Parc et relecture du rapport par le Parc.

Rendu du rapport final avec prise en compte des modifications demandées pour mi-novembre en une version papier et une version numérique PDF.

A noter : Le logo des financeurs (en Annexe 1) devra figurer sur l'intégralité des productions, ainsi que le logo du Parc qui sera mentionné en tant que maître d'ouvrage.

Durée du marché :

Le marché sera conclu jusqu'au 31/12/ 2026.

Budget :

Le budget maximal est de 1 500 € TTC.

4- Critères de sélection des offres

Les critères de sélection de l'offre seront:

1. valeur technique de l'offre (50%)
2. délai de livraison (30%)
3. prix (20%)

Conformément aux dispositions de l'article R 2123-5 du code de la commande publique, le Syndicat mixte du Parc naturel régional pourra négocier avec un ou plusieurs candidats ayant présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

5- Pièces constitutives de la consultation

La présente lettre de consultation signée.

6- Montant de la prestation (à renseigner par l'entreprise)

Montant total du marché

Montant HT :

Taux de TVA :

Montant TTC :

7- Délais de paiement et intérêts moratoires

Le paiement se fera sur présentation de la facture correspondante.



Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures sont à transmettre par voie dématérialisée sur la plate-forme Chorus Pro mise en ligne par la Direction Générale des Finances Publiques (ordonnance n°2014-697 du 26 juin 2014).

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.

Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.

8- Acomptes

- Un premier acompte de 20 % sera versé au lancement la mission sur présentation d'une facture,
- Le solde sera versé à l'issue de la mission après remise des livrables et sur présentation d'une facture.

Le montant d'un acompte ne peut excéder la valeur des prestations auxquelles il se rapporte.

9- Modalités de la consultation

Offre à remettre pour **le 31 mars 2026– 12 H 00** (dernier délai).

A l'adresse du Parc naturel régional ou sur place contre récépissé, aux bureaux du Parc de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 16h30) ou par mail à l'adresse suivante achat_public@parc-livradois-forez.org avec accusé de réception.

Délai de validité de l'offre :

Le délai de validité de l'offre est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

10- Conflits d'intérêts

Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, déclare sur l'honneur ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique*.

(*) Lorsqu'un opérateur économique est, au cours de la procédure de passation d'un marché, placé dans l'un des cas d'exclusion mentionnés aux [articles L. 2141-1 à L. 2141-5](#), aux [articles L. 2141-7 à L. 2141-10](#) ou aux [articles L. 2341-1 à L. 2341-3](#) du code de la commande publique, il informe sans délai l'acheteur de ce changement de situation.

Afin d'attester que le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, n'est pas dans un de ces cas d'exclusion, cocher la case suivante : ☐



DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE

- ✓ Le présent document renseigné et signé,
- ✓ Le planning de réalisation à réception de la commande,
- ✓ Références de l'entreprise dans ce domaine,
- ✓ Descriptif des moyens humains,
- ✓ Une note technique sur les modalités d'exécution de l'étude
- ✓ Un RIB,
- ✓ Le devis détaillé.

Les prix sont fermes et définitifs.

Le.....

Signature et Cachet de l'entreprise

Le.....

Signature et Cachet du Directeur
du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-
Forez



Annexes :

Annexe 1 pour les logos à mettre sur le rapport

Le logo du Parc, commanditaire de l'étude :



Le logo des financeurs :



Cofinancé par
l'Union européenne

Le logo de la RNR :



Réserve Naturelle Régionale
LAC DE MALAGUET

